

Une caméra, où ça ?

Communiqué de presse - mardi 5 décembre 2006

Une recherche interroge l'absence de débat public sur les enjeux de la vidéosurveillance. Ce rapport est fondé sur l'étude des dispositifs mis en place aux Transports publics genevois (TPG) et à l'Aéroport international de Genève.

A l'UNIL, le professeur Jean Ruegg s'interroge : pourquoi les enjeux de la vidéosurveillance font-ils si peu débat ? Avec des collègues juristes et géographes de l'UNIGE et le soutien de l'Université de Fribourg, il propose une analyse qualitative des dispositifs utilisés aux TPG et à l'Aéroport de Genève. Cette recherche a été réalisée sur le terrain, auprès des personnes qui travaillent avec les caméras, police de la sécurité internationale et collaborateurs des TPG notamment.

Un constat général émane de ce rapport : la vidéosurveillance envahit nos territoires urbains avec une longueur d'avance sur le débat politique et les bases légales qui peinent à fournir un cadre respectueux du principe de proportionnalité et des libertés.

L'étude met en évidence plusieurs phénomènes, notamment la grande difficulté à établir l'efficacité dissuasive de la vidéosurveillance. En revanche, les auteurs soulignent la montée en puissance de l'effet répressif de ces dispositifs dont les performances en termes d'enregistrement des données et d'échanges d'information sont croissantes.

Sur la base d'entretiens qualitatifs avec les employés concernés par ces systèmes, l'étude confirme, pour eux en particulier, l'importance d'un équilibre nécessaire entre amélioration de la sécurité et respect de la sphère privée. Aux TPG, par exemple, la place du conducteur n'est pas couverte par le champ des caméras.

Face au foisonnement des images à traiter et à l'intérêt croissant de ces images pour d'autres utilisateurs potentiels, l'étude relève enfin la relative faiblesse des ressources humaines disponibles pour gérer toutes ces données.

Jean Ruegg, Alexandre Flückiger, Francisco Klauser, Valérie November
«Vidéosurveillance et risques dans l'espace à usage public»
Rapport disponible sur le site web www.unige.ch/droit/cetel/

Pour en savoir plus:

Professeur Jean Ruegg, UNIL, 021 692 35 53
Professeur Alexandre Flückiger, UNIGE, 022 379 85 25
Professeure Valérie November, EPFL, 021 693 80 61